SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi
62me Année

Le Numéro : 10 francs
No 618

SAMEDI 16 NOVEMBRE 1957

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918 s'est déroulée dans notre ville avec le concours de toute la population.

Par beau temps un hommage a été rendu à tous les Anciens Combattants qui participèrent à la victoire.

A 11 heures, sur la place de la Mairie, est formé le cortège qui se rend au Monument aux Morts de la Résistance, précédé des enfants des écoles sous la direction de leurs maîtres et maîtresses. Là le cortège est reçu par la Société Musicale «Les Touristes des Alpes» qui joue un pas redoublé. Puis M. Fauque, maire, au nom de la population, dépose une gerbe de fleurs. M. Raoul Bouchet, conseiller général et ancien chef de secteur de la Résistance, dans un discours, fait revivre le patriotisme de tous les Anciens Combattants. Une minute de silence est observée. Le clairon sonne «Aux Morts» et de suite après les «Touristes des Alpes» jouent «Le chant des Maquisards».

Le cortège reprend sa marche et se rend au Monument aux Morts des deux guerres, Place de l'Eglise, reçu par un brillant pas redoublé exécuté par «Les Touristes des Alpes». Après le dépôt de gerbes, M. Pierre Buès, président de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants, prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,
Petits Enfants,

Trente neuf années se sont écoulées depuis le jour où, à 11 heures du matin, le «Cessez le feu» fut sonné, par clairons et trompettes, sur la longue ligne où, de la mer du Nord jusqu'aux Vosges des hommes luttaient avec acharnement depuis quatre ans et demi.

Que la France était belle alors, et grande de tous le prestige de sa victoire et du sacrifice des meilleurs de ses fils, car, pour les idéalistes que nous étions alors, la guerre devait être juste et la Paix qui suivrait devait assurer le triomphe du Droit.

Cette Paix devait être durable et assurer à tous les peuples le bonheur et la prospérité.

La France victorieuse devait porter bien haut le flambeau vers lequel le monde entier reconnaissant tournerait ses regards, pour prendre le chemin de la justice et de la Paix entre les Nations.

Il serait vain, hélas !... et le temps n'est pas de dresser le bilan si connu de nos désillusions...

La guerre est revenue ! Elle n'est pas encore terminée.

Il appartient seulement en ce jour aux Anciens Combattants, après s'être recueillis dans le souvenir de leurs Morts de jurer une fois de plus de demeurer fidèles au grand idéal qui anima le courage de leurs aînés.

Ils veulent une France libre, juste, soucieuse de traiter équitablement tous ses fils et en particulier ceux qui l'ont servie au péril de leur vie.

Ils affirment leur volonté de ne pas laisser prescrire leurs droits, ceux de leurs camarades mutilés, ceux des familles de leurs morts.

Aux heures graves que nous vivons, ils font un appel pressant au civisme de tous les Français, particulièrement à ceux qui ont charge de nous conduire, pour que, dans l'union retrouvée des esprits et des cœurs, semblable à celle qui nous animait en 14-18, ils assurent l'avenir de la France, la dignité de leur Patrie, contribuant ainsi à sauver la Paix, une Paix juste, indispensable pour que Vive la France.

* * * *

Après ce discours, M. Fauque, maire, demande à tous de bien vouloir observer une minute de silence. La sonnerie «Aux Morts» est jouée suivie de «La Marseillaise» qui est exécutée par «Les Touristes des Alpes».

La cérémonie prend fin, les «Touristes des Alpes» jouent un pas redoublé, tandis que le public s'écoule.

Une délégation d'Anciens Combattants se rend au cimetière, dans le carré des Morts de la guerre, où une gerbe de fleurs est déposée.

Après un apéritif, le banquet traditionnel est servi à l'Hostellerie Provençale et dans une ambiance des plus fraternelles se retrouvent de nombreux Anciens Combattants.

Chez les Transporteurs

Aucune réclamation n'ayant été présentée à la suite des élections concernant le renouvellement des membres du C.T.D.T. et conformément à l'article 6 de l'arrêté interministériel du 28 Octobre 1956, les résultats des dites élections repris dans l'arrêté préfectoral no 57.1520 du 6 Novembre 1957 sont portés à la connaissance du public :

Au titre de représentants des entreprises de transports par route.

Services réguliers de transports publics de voyageurs : Membre titulaire : M. Aubert Charles, transporteur à Barcelonnette ; Membre suppléant : M. Muraire Edouard, transporteur à Castellane.

Services occasionnels de voyageurs : Membre titulaire : M. Isnard Emile, transporteur à Digne; Membre suppléant M. Jourdan Elie, transporteur à Forcalquier.

Transports publics de marchandises, zone longue : Membre titulaire : M. Pico Roger, transporteur à Digne ; Membre suppléant : M. Brémond Louis, transporteur à Sisteron.

Transports publics de marchandises, zone courte : Membre titulaire : M. Barras Edouard, transporteur à Peyruis ; Membre suppléant: M. Pellegrin Edouard transporteur à Annot.

Transports publics de marchandises, zone de camionnage : Membre titulaire : M. Ensecklerc Joseph, transporteur à Manosque ; Membre suppléant : M. Garcin Félix, transporteur à Digne.

Location de camions : Membre titulaire : M. Bethume Gaston, transporteur à Manosque ; Membre suppléant : M. Paret Emile, transporteur à Sisteron.

Une mère exemplaire

La célèbre vedette de la radio, Lucie Rocco, est mère d'un délicieux bébé qu'elle entoure des soins les plus raffinés. C'est ainsi que pour ne pas réveiller l'enfant en sursaut, elle n'utilise jamais la nuit pour entrer dans sa chambre que la douce lumière d'un boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

SPORTS

FOOT-BALL

Joué pour la première fois depuis plusieurs années, ce derby bas-alpin a été ce que l'on prévoyait, le rendez-vous d'un très nombreux public. Sainte-Tulle recevait en effet l'équipe première du Sisteron-Vélo. Le match a été joué dans une excellente et propre ambiance du championnat.

L'Union Sportive de Sainte-Tulle a pratiqué un très joli foot-ball et a infligé à l'équipe Sisteronnaise un score de 6 buts à 0.

* * * *

Demain Dimanche, l'équipe Sisteronnaise se déplacera encore et ira à Vinon en championnat, jouer contre l'équipe locale.

* * * *

Par contre l'équipe réserve du Sisteron-Vélo sera encore la vedette de la journée sportive au Stade de Beaulieu, et jouera contre l'équipe réserve du barrage de Serre-Ponçon.

Coup d'envoi à 15 heures.

BOULES

Dimanche 10 Novembre, pour commémorer l'Armistice, l'Amicale des Mulés et Anciens Combattants avec la collaboration de la Boule Sisteronnaise avait organisé un concours à Pétanque et à la mêlée doté de 10.000 frs de prix, ainsi que de nombreux lots en nature offerts généreusement par des commerçants de la ville, ce qui a permis de primer toutes les parties. Malgré le mauvais temps 42 joueurs, soit 14 équipes, ont répondu à l'appel de l'Amicale.

1/2 finale : Pellier gagne Chastillon Hyppolyte Bouchet 13 à 3 ; Moullet gagne Plume Bonniot Turcan 13 à 4.

Finale : Pellier Mario Imbert gagnent les 3 benjamins (Moullet Michel Ortéga) 15 à 3.

Les équipes ayant perdu au premier tour ont participé à un Concours de consolation qui a donné les résultats suivants :

1/4 de finale : Morère gagne Arnéaudo Romulus Lagarde 13 à 7 ; Doussoulin gagne Reyes Germain Pérez 13 à 7 ; Clarès gagne Burle Bertrand Massonnat 13 à 1. Impair : Cano.

1/2 finale : Cano gagne Morère Laurent Ortéga 13 à 11 ; Clarès gagne Doussoulin Chastel Bontoux 13 à 8.

Finale : Clarès Daumas Genre gagnent Cano Bégnis Bontoux 13 à 9.

L'équipe Clarès qui avait reçu la visite de Fanny au premier tour se racheta en gagnant ce concours de consolation, battant successivement 3 bonnes équipes.

Les parties terminées, les joueurs se rendirent au Bar de l'Etoile, chez Mme Veuve Samuel où se fit la distribution des prix. Ils purent ensuite savourer deux énormes fougasses aux anchois offertes par la Boulangerie Lyons. Ce fut alors la clôture de cette compétition où se manifesta la plus grande camaraderie et qui marquera la fin de la saison bouliste 1956-1957.

L'Amicale des Mutilés et A. C. remercie chaleureusement les commerçants de Sisteron qui, par leurs dons, ont contribué au succès du concours. Ses remerciements vont aussi à la Boule Sisteronnaise qui en assura la parfaite organisation, mais aussi aux joueurs qui, bravant le mauvais temps, ont par leur présence, manifesté leur sympathie à l'Amicale.

Du haut de la Citadelle

CHEZ LES FILS DE TUES DES BASSES-ALPES

Le Comité Directeur de l'Association des Fils de Tués des Basses-Alpes a tenu Lundi 11 Novembre, à Saint-Auban, une importante réunion au cours de laquelle le Général Bermond de Vaulx (Noyers-sur-Jabron) a été élu président de cette Association en remplacement du Docteur Gauchot, de Sisteron, décédé.

* * * *

VOLS

Dans les diverses nuits de cette semaine, plusieurs vols ont été commis dans plusieurs autos laissées sur le Cours de la Caisse d'Epargne. Les vols ont été importants. La gendarmerie de Sisteron espère bien mettre la main sur le ou les voleurs et mettre fin à ce genre de distractions.

* * * *

ALCAZAR - BAL

Demain Dimanche 17 Novembre, à 21 heures, on dansera dans la salle de l'Alcazar.

C'est à l'ensemble Edouard Marin à qui la direction de cet établissement vient de faire appel.

C'est donc Edouard Marin, son chanteur et son ensemble qui animeront cette soirée et donneront à toute la jeunesse dans un choix de danses les plus modernes, tout le plaisir de l'art chorégraphique.

* * * *

ON A TROUVE

Une paire de lunettes.

* * * *

CHEMINOTS RETRAITES VEUVES DE CHEMINOTS RETRAITES

Section de Sisteron

Le Bureau de l'Amicale prie les membre de la Section d'assister à la réunion qui aura lieu le Dimanche 24 Novembre 1957, à 10 heures, salle de la Mairie.

Ordre du jour :
Compte-rendu de l'exercice 1957.
Renouvellement du bureau.
Election d'un Président.
La présence de tous est souhaitable.

* * * *

CONSEIL GENERAL

La date d'ouverture de la Deuxième Session Ordinaire du Conseil Général des Basses-Alpes a été fixée au Vendredi 22 Novembre 1957, à 10 heures.

* * * *

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
TRAPEZE
Gina Lollobrigida, Burt Lancaster, dans dans un très beau film en cinémascope en couleurs

André BESSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
Lundi 18 et Mardi 19 Novembre 1957
à l'Hôtel des Acacias

Devenez Propriétaire avec 1 Million
PLACEMENT OR
Prêt Crédit Foncier. Avantages fiscaux
S'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON (Basses-Alpes).

© VILLE DE SISTERON

Syndicat Intercommunal d'Electrification de La Motte-du-Caire

Le Syndicat d'Electrification de La Motte-du-Caire s'est réuni ces jours derniers à La Motte, sous la présidence de M. Marcel Massot, conseiller général, ancien député.

Toutes les communes étaient représentées. On notait parmi les présents :

MM. Collomb Emile (Châteaufort), Corréard (Claret), Massot, Reymond, Ayasse (La Motte-du-Caire), Richier (Faucon), Chabrier (Melve), Rolland (Niblès), Motte (Sigoyer), Collombero (Valavoire), Silve (Thèze), Donnadieu (St-Geniez), Daumas (Clamensane), Nury (Authon), Trouche (Le Caire).

Assistaient également à la séance : MM. Constant, ingénieur en chef du Génie Rural ; Sommer, ingénieur conseil du Syndicat ; Dumas, ingénieur, et Mlle F. Louche, représentant Electricité de France, centre de Gap ; Bourg, ingénieur chef de la subdivision E.D.F. Laragne.

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical a adopté sans observations les procès-verbaux des séances antérieures dont lecture a été faite.

M. le Président a présenté ensuite à l'assemblée le compte administratif de l'exercice 1956, et le compte de gestion qui ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget supplémentaire de 1957 qui présente un total de recettes de 1.704.801 francs a été voté également.

Il a été réalisé, au cours de l'année écoulée, une première tranche de travaux pour les communes d'Authon, St-Geniez, qui se sont élevés à la somme de 12.456.825 francs.

La commune de Saint-Geniez a pu ainsi être électrifiée, mais d'importants travaux sont encore à effectuer pour les écarts de cette commune et pour la commune d'Authon.

Le Comité Syndical a examiné ensuite l'emploi des fonds qui ont été mis à sa disposition pour le prochain exercice. Un crédit de 22 millions a été obtenu par le Syndicat pour la continuation des travaux qui restent à effectuer tant pour l'électrification d'Authon et de St-Geniez, que pour le renforcement des réseaux des autres communes. La réalisation d'une première tranche a été envisagée. Compte tenu des dépassements qui ont été faits sur la première tranche d'Authon-Saint-Geniez et de l'imputation de ces dépenses sur le budget à venir, il reste à la disposition du Syndicat une somme de 17.799.290 francs. Le Syndicat a dû résoudre le problème de la répartition de ce crédit. Il a été envisagé dans les proportions budgétaires 1958 de procéder à cette répartition de la façon suivante :

1°) 12 millions pour extension et renforcement première tranche ;

2°) 5.799.290 francs pour la deuxième tranche de travaux concernant les communes de Saint-Geniez et d'Authon.

Les travaux à effectuer concerneront notamment pour la première tranche de renforcement les communes de La Motte-du-Caire, du Caire, de Claret, de Thèze, de Clamensane, de Faucon et de Melve.

Le Comité Syndical a réparti ensuite entre les communes les charges afférentes aux travaux de renforcement et cela en proportion de la valeur du centime des communes.

M. Sommer, ingénieur conseil du Syndicat, a ensuite présenté un travail d'ensemble pour la déalisation de tous les projets de renforcement.

Il a été décidé de réaliser ce programme par tranches successives, en fonction des ressources dont le Syndicat dispose ou disposera et provenant de l'inscription régulière au programme d'électrification rurale du fonds d'amortissement du Ministère de l'Agriculture. Chaque tranche fera l'objet d'une mise au point avec M. l'Ingénieur en chef du Génie Rural en vue d'en déterminer la consistance.

Le Comité Syndical a décidé de confier la direction des travaux et de leur réception provisoire et définitive au Service départemental du Génie Rural à Digne.

M. Marcel Massot, président, a donné lecture au Syndicat de la lettre circulaire du 17 Septembre 1957 de la Fédération Nationale des Collectivités concédantes et Régies, faisant connaître que le Gouvernement a fixé à 15 milliards le montant total des travaux d'électrification pour lesquels le Fonds d'amortissement sera autorisé, au titre de 1957, à délivrer des agréments et des allègements.

Le programme Agriculture ayant été arrêté à 7 milliards, le programme propre du Fonds d'amortissement sera donc de 8 milliards seulement.

Le chiffre global de 15 milliards représente un abattement de 40 °/° sur le programme de 1956. Il est manifestement insuffisant, cela au moment même où le troisième plan 1957-1961 soutenu par la Fédération chiffrerait à 35 milliards le minimum de chacun des 5 programmes annuels à ce troisième plan.

Par ailleurs la Fédération a chiffré à une cinquantaine de milliards par an la masse des travaux nécessaires pour achever l'électrification en surface et renforcer l'ensemble des réseaux ruraux. Dans ces conditions, même en tenant compte des restrictions imposées par la situation financière présente, le chiffre de 25 milliards pour le programme de 1957 représente un minimum au-delà duquel il est absolument déraisonnable de descendre. La restriction du programme 1957 est d'autant plus incompréhensible que le financement du programme propre du Fonds d'amortissement est assuré par des emprunts aux collectivités.

M. Marcel Massot, président, a rappelé en outre que le Fonds d'amortissement doit obligatoirement être doté des ressources nécessaires pour l'accomplissement de ses obligations, en vertu des dispositions de l'article 71 de la loi 56-730 du 4 Août 1956.

M. le président a demandé au Syndicat — qui l'a accepté à l'unanimité — de voter une motion de protestation contre la réduction des crédits, en insistant plus particulièrement sur le préjudice considérable que la décision gouvernementale porte à l'ensemble de l'agriculture française et plus particulièrement à l'agriculture bas-alpine.

Le Comité Syndical a pris acte de l'exposé de M. Marcel Massot, président, et a voté une motion destinée à être transmise à M. le Préfet des Basses-Alpes à toutes fins utiles.

Diverses questions sont ensuite examinées par le Comité Syndical, notamment celle du détachement éventuel du Syndicat de La Motte du cas des communes d'Authon et de Saint-Geniez qui était demandé par le centre de distribution Marseille-Provence de E.D.F. Les Maires de Saint-Geniez et d'Authon ont protesté vivement contre les prétentions de ce centre de distribution et demandé avec fermeté leur maintien au Syndicat de La Motte. Il est certain que les difficultés d'exploitation mentionnées par Marseille-Provence ne sont pas du ressort de l'autorité compétente ; elles doivent être résolues au sein même d'E.D.F. M. le président fait remarquer du reste que de tels différends n'existeraient pas si la loi de nationalisation du 4 Août 1956 avait été appliquée conformément au vote du Parlement, c'est-à-dire si les établissements publics créés par cette loi avaient été mis en place.

En résumé, et après avis des représentants des communes intéressées, après avis de M. l'Ingénieur en chef du Génie Rural, le Syndicat intercommunal de La Motte-du-Caire a considéré qu'il n'y avait pas lieu d'envisager le détachement des communes d'Authon et de St-Geniez.

M. Marcel Massot, président, a remercié, en terminant, tous les Maires et tous les Délégués qui sont toujours présents à toutes les réunions. Ils prouvent par leur assiduité tout l'intérêt qu'ils portent à la question vitale qui constitue, pour nos régions, l'électrification sous toutes ses formes.

Un repas cordial a terminé cette réunion de travail qui permet d'espérer de prochaines et fructueuses réalisations.

Un jeune bûcheron a les reins brisés par un câble

Un nouvel accident mortel s'est produit dans la forêt de Terre-Basse, à St-Geniez, exploitée par une équipe de bûcherons. Un jeune homme de 18 ans, De Marie Jean, y a trouvé la mort, la colonne vertébrale brisée par la rupture d'un câble. C'est au prix de beaucoup de peine et sous une pluie battante, après que les constatations d'usage furent faites, que l'on pu descendre le corps du malheureux jeune homme dans un sordide cabanon où dix bûcherons ont vécu toute l'année.

C'est le troisième accident mortel de ce genre que nous enregistrons en quelques années.

Aux Meubles Sisteronnais

Télé 093 57, Rue Droite — SISTERON Télé 093

LES MEILLEURS MEUBLES AUX MEILLEURS PRIX

TOUTE LA LITERIE — BALATUM

GRAND CHOIX DE CHAMBRE A COUCHER SALLE A MANGER

Fabrication garantie Grande facilité de paiement

Voyez notre CHAMBRE RECLAME en 160, 3 portes, glace, UNIQUE 49.000

LA BONNE ADRESSE : 57, Rue Droite (ne pas confondre)

Achetez Scooter, Auto Camion, Car.

AVEC LA FORMULE CRÉDIT-EXPRESS

- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25

DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS

Agence L'ABEILLE

Assurances de toute nature

ALIBERT

Rue de Provence — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Télé 273

SISTERON

Truites vivantes

Ecrevisses Langoustes

Coquillages Poisson congelé

LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

BAZAR des ARCADES

VAISSELLE

VERRERIE

ARTICLES DE MENAGE

PLASTIQUES

BALATUM

Dépôt RAFFIGAZ

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

AMATEURS DE BON CAFE

MENAGERES CAFETIERS

achetez vos Cafés, grain, moulu, à la

Torréfaction BOUCHET

30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120

CAFES BOUCHET

Parfum — Arome — Qualité

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons Dépôt de Desmarais Frères

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

1927 — déjà le 1er !

29 ANS D'ANTÉRIORITÉ TECHNIQUE

Grâce à cette antériorité technique et à des perfectionnements constants, FRIGECO aujourd'hui encore reste...

Dès 1927, Frigeco (G.E.Co) présenta en France les premiers réfrigérateurs équipés de moteurs-compresseurs hermétiques, ce qui constituait alors un progrès sensationnel

1956

toujours le 1er !

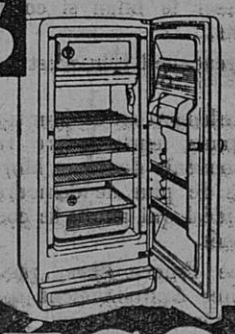

FRIGÉCO

LE RÉFRIGÉRATEUR DE QUALITÉ

FACILITE DE PAIEMENT

RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON

ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION «NEON» toutes teintes

© VILLE DE SISTERON

Avis Unique

Suivant acte sous seings privés en date du six Novembre mil neuf cent cinquante sept, enregistré à SISTERON le huit Novembre mil neuf cent cinquante sept, B. 296/2/614

Monsieur Léon Simon DURBESSON, cafetier, et son épouse Madame Valentine Flavie ALECH, demeurant ensemble quartier du Gand à SISTERON

Ont confié à titre de location gérance l'exploitation de la part indivise leur appartenant soit la moitié d'un fonds de commerce de café dénommé BAR LEON, sis et exploité à SISTERON, 18, rue de Provence, à compter du neuf Novembre mil neuf cent cinquante sept, pour une durée de une année, à Monsieur Edmond Georges ROSTAIN et son épouse, née Marie BUDEL, demeurant ensemble à SISTERON, 18, rue de Provence, propriétaires indivis de l'autre moitié dudit fonds de commerce.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation dudit fonds ont été achetées et payées par les gérants et ils se sont engagés à payer toutes sommes quelconques et charges dûes à raison de l'exploitation dudit fonds qui leur incomberont, les bailleurs ne devant en aucun cas être inquiétés ni recherchés à ce sujet.

ROSTAIN.

LAPINS A VENDRE
FAUVE DE BOURGOGNE
race pure
MONNIER
Les Bélons — MISON

PROGRES DU MONDE

POUR DEMAIN PEUT-ETRE
VOYAGE TERRE - LUNE ET RETOUR
SANS ESCALE

Le côté que la Lune nous offre n'a plus de secrets pour les savants ; cette face, la seule que nous ayons jamais vue, a été photographiée et mise en cartes avec une précision extraordinaire, comparable aux vues aériennes de la Terre. On a pu repérer 90.000 cirques, ces cratères provoqués par le bombardement des bolides qui parcourent les espaces interplanétaires.

Avec les lunettes géantes dont disposent, notamment, les observateurs américains, on a l'impression de survoler la Lune en avion à quelques milliers de mètres d'altitude : on connaît, à 200 mètres près, tous les détails de notre satellite naturel. Ce qui intéresse les hommes, c'est ce qui se passe derrière la Lune ; cette face inconnue est peut-être semblable à l'autre, mais elle peut aussi en différer et nous causer quelques vives émotions. Il n'est que d'aller y voir.

Pour cela la fusée devrait d'abord s'arracher à la pesanteur et atteindre la vitesse de « libération », qui est d'environ 12 kilomètres par seconde ; après quoi, bien orientée, elle n'aurait plus à dépenser un peu de combustible que pour résister à l'attraction de la Lune lorsqu'elle contournerait celle-ci ; le retour se ferait également gratuitement, sauf à l'arrivée, lors du freinage et de l'atterrissage.

D'après un rapport récemment déposé à l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., le physicien Egorov pense qu'une fusée à trois étages, pesant initialement 17 tonnes, assurerait ce voyage sans escale. Dès maintenant, on enregistre des milliers de candidatures pour cette croisière qui s'avère finalement moins dangereuse que les raids des pilotes-suicide japonais lors du dernier conflit.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

Lisez dans le numéro de Novembre de

SCIENCE ET VIE

Actualités : La lettre du mois ; Le monde en marche.

Magazine : Les milliards du Sahara ; Crise du beefsteak ; Avec les pêcheurs Luziens ; Formose, Chine flottante ; La fusée intercontinentale soviétique ; Une espèce animale « inventée » ; Pour le contrôle des naissances.

Technique : La technique est à votre service ; Les nouveautés en radio télévision ; Les livres.

En vente partout et à SCIENCE E VIE 5, rue de la Baume, Paris (8e).

Premier Avis

Suivant acte sous seings privés en date à SISTERON du six Novembre mil neuf cent cinquante sept, enregistré à SISTERON le huit Novembre mil neuf cent cinquante sept, B. 296/3/615

Monsieur Léon Simon DURBESSON, cafetier et son épouse Madame Valentine Flavie ALECH, demeurant ensemble 18, rue de Provence à SISTERON, ont vendu à Monsieur Edmond Georges ROSTAIN, cafetier, et son épouse Madame Marie BUDEL, demeurant ensemble à LARAGNE (Hautes-Alpes), la moitié indivise d'un fonds de commerce de café dénommé BAR LEON sis et exploité à SISTERON, 18, rue de Provence, moyennant le prix de un million cinq cent mille francs s'appliquant aux éléments incorporels du fonds pour un million, au matériel pour cent quarante mille francs, et aux marchandises neuves pour trois cent soixante mille francs.

Oppositions reçues à SISTERON, au siège du fonds, dans les dix jours de la dernière en date de la présente insertion et de la parution au B.O.R.C.

ROSTAIN.

TAXI MARGAILLAN
s'adresser
12, rue de Provence
Téléphone 194

RICHAUD Georges
Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. Laboratooire de dépannage Reprises
Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT
Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE
Auto - Radio RADIOMATIC
Appareillage Electro - Ménager THERMOR
Machine à laver LINGEX-BONNET Réfrigérateurs SIBIR-BONNET
Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs
Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones
FACILITES DE PAIEMENT

POUR PEINDRE SOI - MEME
PEINTURE A L'HUILE « *LE ZEBRE* »
en boîte de 1 kilo
295 frs
DROGUERIE Paul BERNARD
63, rue Droite — SISTERON

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

TAXI AMBULANCE
A. BURLE
Café de Provence — SISTERON
Télé 107

Vous aurez chaud cet hiver...

Avec l'imperméable-pelisse présenté dans la collection Blizzand. C'est, mieux que le classique « imper », un pardessus pratique, léger et chaud. Il est en popeline imperméabilisée de Boussac et — là est la nouveauté — entièrement double en fourrure de nylon. La gamme de ses coloris est bien étudiée et ses modèles, d'une coupe nouvelle et élégante, valent de 18.000 francs à 24.000 francs, pour les adultes, et, pour les garçons ou filles, de [illegible] à 15.500 francs, selon l'âge.

RITZ. — Manteau droit, en popeline imperméabilisée de Boussac. Le col qui se porte fermé, est garni d'astrakan. Collection Blizzand-Pelisse Hiver 1957.

CHAMPS - ELYSEES. — Manteau droit à manches montées, en popeline imperméabilisée de Boussac. Ce vêtement conçu pour l'hiver, est entièrement doublé en fourrure de nylon. (Collection Blizzand-Pelisse Automne 1957.)

VOS PORCS AUSSI ONT BESOIN DE VITAMINES

Le sevrage constitue une période dangereuse pour les porcelets, très sensibles à l'action des parasites internes et aux troubles intestinaux. Un apport de vitames A et D s'impose en vue de renforcer leur résistance.

Dès que les porcelets cherchent à se nourrir eux-mêmes, il convient de leur administrer de l'ACROISSOL de la manière suivante : pour une portée normale (8 à 10), on mélange 40 ml (40 cc) d'ACCROISSOL à la ration absorbée par les animaux en un seul repas. La dose de vitamines administrée de la sorte augmente leur résistance aux diverses maladies qui les menacent.

VITAMINE A

La vitamine A n'est pas présente dans les végétaux sous une forme biologiquement active. Ceux-ci contiennent toutefois la provitamine A sous forme de carotène et de cryptoxantine. Le porc possède particulièrement la faculté de transformer cette provitamine en vitamine A dans l'intestin grêle, mais l'efficacité de cette conversion n'est pas très grande.

Auparavant, le seul supplément en vitamine A était l'huile de foie de morue. Comme la stabilité de la vitamine A de cette huile dans les aliments composés n'est pas satisfaisante, il faut prévoir une marge de sécurité importante. La vitamine A de l'huile de foie de morue peut être avantageusement remplacée par la préparation ACROISSOL. Une dose de 20 ml (20 cc) contient 1.000.000 U. I. de vitamine A et au minimum 10 % de vitamine D3.

Ces vitamines sont traitées suivant un procédé spécial afin d'assurer une résorption ultra-rapide et parviennent à combler en quelques heures les vides éventuels dans la réserve normalement constituée dans le foie.

L'huile de foie de morue est appelée à céder entièrement sa place à ce genre de préparations vitaminées hydrosolubles. Le vitamine A est indispensable à la croissance, à la reproduction, à la santé des tissus épithéliaux de l'intestin, des voies respiratoires et des principaux organes. Une déficience en vitamine A se manifeste par :

1. un retard dans la croissance,
2. une dégénérescence du système nerveux caractérisée par des mouvements et une démarche incoordonnée, une tendance à tourner la tête d'un côté, pouvant conduire jusqu'à la paralysie complète,
3. un manque d'appétit,
4. les diverses formes d'ophtalmies,
5. une mortalité embryonnaire ou précoce.
6. la malformation des gorets.

VITAMINE D

Les besoins en vitamine D sont étroitement liés à ceux en calcium et en phosphore. Le porc élevé en claustration doit pouvoir couvrir entièrement ses besoins à partir de sa ration ; le goret n'absorbe pas suffisamment d'aliments pour satisfaire aux exigences de son organisme. Par conséquent un traitement dit « de choc » s'impose.

La vitamine D joue un rôle régulateur important dans la résorption du calcium et du phosphore par l'intestin et contrôle, dans une certaine mesure, le développement du squelette.

Les jeunes souffrent facilement d'hypovitaminose, qui se manifeste le plus couramment par des paralysies partielles et ensuite par du rachitisme.

L'Acroissol contient une dose adéquate de vitamine D3 qui sauvegarde les porcs de pareils troubles tout en maintenant un équilibre judicieux entre l'approvisionnement en vitamine A et en vitamine D, et assure leur mise en réserve dans le foie de l'animal.

Payez-la par morceaux
mais emportez-la entière...
avec *Prescredit*
Deluxe 595.000 FRS. + TL
encore moins chère à *Prescredit*

BRUN
GARAGE *SIMCA*
SISTERON
ARONDE SIMCA

Les nouveaux
PHILIPS
BI-AMPLI
sont en vente chez :
M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON

Pensez à l'hiver prochain !...
CHARBONS DE TOUTES QUALITES
E. JOUVE
Avenue de la Libération
Tél. 43 — SISTERON
PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT
C'est plus sûr

APPAREILS MENAGERS MODERNES
Plus douce que vos mains !
LAVANDINE lave et essore selon 2 principes exclusifs:
Lavage par auto-brassage, essorage par simple pression.
Renseignez-vous sur les multiples facilités d'emploi de
Lavandine
DIENER
6.000 Frs par mois Estampillée Apel U.S.E
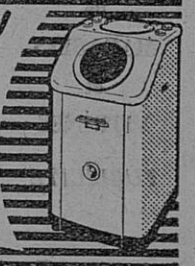
CONCESSIONNAIRE « DIENER »
Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

UNE ALLUMETTE
et à toute minute
sans installation sans entretien
vous pouvez dès à présent
affronter les mois d'hiver
avec

CALUX

le nouveau radiateur mobile

ANTARGAZ

En vente :
Etablissements BARET
Auto-Durance — SISTERON

LA BELLE JARDINIERE

Pardame Dralux

MANTEAUX à partir de	7.900 frs
JUPES Tergal écossais	6.500 frs
ROBES jersey	5.300 frs
MANTEAUX fillettes à partir de	4.500
JUPES fillettes plissées fil à fil	1.900

Renseignez-vous avant de choisir
ACHETEZ
LES PLUS BEAUX MEUBLES
AUX MEILLEURS PRIX

A la Fabrique BOUISSON

10, Rue Saunerie

AMEUBLEMENT GENERAL
CHOIX INCOMPARABLE

Une seule visite vous convaincra

Maison de confiance
Vente à Crédit

Ne pas confondre. Bien s'adresser

MEUBLES BOUISSON

angle Fontaine Ronde Rue Saunerie
SISTERON

Votre chien a une histoire la connaissez-vous ?

Le chien est le meilleur ami de l'homme et ce n'est pas toujours une question de soupe, car c'est l'être le plus désintéressé du monde. Sa fidélité est sans défauts, même si son maître est en guenilles.

Mais qui est-il ? Connaissez-vous vraiment votre chien ?

Le numéro de Novembre de TOUT SAVOIR vous présente des tableaux explicatifs, des photographies types et des schémas qui vous permettront de déterminer exactement la race de celui que vous considérez comme votre ami le plus fidèle.

TOUT SAVOIR, 112 pages de texte, 200 photos, est en vente chez tous les marchands de journaux ou, à défaut, 49, avenue d'Iéna, Paris. (joindre 100 frs en timbres-poste).

ETAT-CIVIL

du 7 au 14 Novembre 1957

Naissances : Serge Simon Elie Trambaud, avenue de la Libération. — Marie Soro, avenue de la Libération. — Jean-Yves Pierre Lombard, avenue de la Libération. — Max André Georges Brédat, avenue de la Libération. — Ghislaine Elyane Teychenne, avenue de la Libération. — Roselyne Jacqueline Léoncie Aimée Girard, avenue de la Libération. — Juliette Celi, avenue de la Libération.

SPOUTNICK II
HEROS DES FETES DE MOSCOU

Voir ce magnifique reportage
dans

PARIS-MATCH

Au sommaire du même nnuméro :

— L'article de Raymond Cartier : les voyageurs de l'espace.
— Ingrid Bergman et Rosselini : la fin d'un grand amour.
— Et toute l'actualité de la semaine.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

AVIS UNIQUE

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le cinq Novembre mil neuf cent cinquante sept, enregistré à SISTERON le huit Novembre mil neuf cent cinquante sept, bordereau 297, folio 3, no 612, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits

Madame Jacqueline Claude Pierrette VILLIARD, commerçante, épouse de Monsieur Maurice Félix Gustave ROUMIEU, demeurant à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban (Hôtel de la Cité)

A donné en location gérance à Monsieur Paul Jean Baptiste FERRAND, cuisinier demeurant à CHATEAU-ARNOUX Cité de Saint-Auban

Partie du fonds de commerce d'Hôtel-Restaurant-Café qu'elle exploite à St-Auban, commune de CHATEAU-ARNOUX, dénommé Hôtel de la Cité, pour lequel elle est inscrite au registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 57 A 236, et à l'I. N. S. E. E. sous le numéro 353 04 049 0.001

La partie donnée en gérance consiste uniquement dans l'exploitation de la partie restaurant, à l'exclusion de toutes les autres parties dudit fonds de commerce.

Cette location gérance a été faite pour une durée de deux années ayant commencée à courir le premier Juillet mil neuf cent cinquante sept, pour se terminer le premier Juillet mil neuf cent cinquante neuf et ensuite renouvellable par tacite reconduction, d'année en année, sauf préavis donné trois mois avant chaque fin de bail, étant formellement convenu qu'en ce dernier cas, l'année en cours se terminera et sera suivie encore d'une année entière de gérance.

Sous réserve de l'application des décrets et lois en vigueur Monsieur FERRAND restera seul responsable, vis-à-vis des tiers, et exploitera pour son compte personnel la partie de fonds de commerce à lui donnée en gérance.

Signé : J. PERRIN, notaire.

Une visite s'impose ! N'hésitez pas !
AVANT TOUT ACHAT consultez nos magasins de Radio - Electricité

MANOSQUE - ELECTRIC

JEAN - LOUIS GRAS

Pré de Foire — SISTERON — Tél 270
Agent
des Marques de Radio et Télévision
LA VOIX DE SON MAITRE
SONORA - ORA etc...
Agent RADIOMATIC
Reprises *Vente à Crédit*
Installations de POSTES-AUTOS
RADIO-PHONO TOURNE-DISQUES
VENTE DE DISQUES
Agent des Appareils Ménagers
FRIGO — FRIGEAVIA
SIGMA — CLEM
Machines à Laver
WASHING — LAVIX
Blocs-Cuisine
SAINT - LAURENT
et Cuisinières-Bloc
KREFFT

N'HESITEZ PAS ! POUR TOUT CADEAU UTILE, CONSULTEZ-NOUS !
DEMONSTRATION SUR DEMANDE - LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE — *SISTERON*
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

ASSURANCES

ROMAN Jean — Les Arcades — SISTERON
Compagnie LA PAIX toutes assurances
LLOYD'S de LONDRES : assurances CHASSE à des conditions exceptionnelles
LE CREDIT UNIVERSEL : crédit automobile
moto, équipement ménager, industriel, professionnel, artisanal et agricole

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission
SISTERON
Concessionnaire de

Eclairage Moderne
de
MAGASINS
et
VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE
INCANDESCENT
FLUORESCENT
NEON
Toutes teintes
Tous dessins

Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS...
C'EST A VOIR ! !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

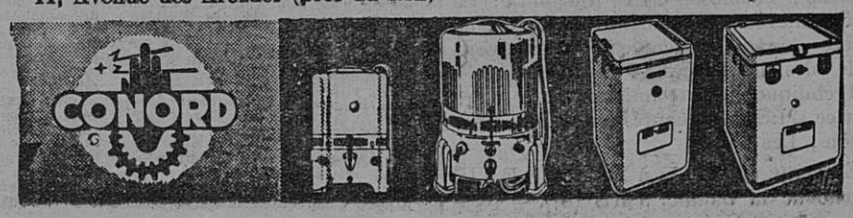

© VILLE DE SISTERON